

MEMOIRE DE DESS
EN
INFORMATION SCIENTIFIQUE
TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

UNESCO

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DU CENTRE DE DOCUMENTATION
DU C.N.R.S LIBANAIS



présenté par
HABIB Amale
sous la direction de
M. André DEWEZE

CPU
1979
10

Lyon, juillet 1979

SOMMAIRE.

INTRODUCTION

- I. Importance et Place de l'Information Scientifique et technique dans les pays en voie de développement.
 - 1.1 - Définition
 - 1.2. L'Information : facteurs de développement d'un pays:
 - 1.2.1 - Economie
 - 1.2.2 - Ressources naturelles
 - 1.2.3 - Sciences Ingénierie
 - 1.3 - Mécanisme de transfert de l'Information
 - 1.3.1 - Accès à l'Information
 - 1.3.2 - Gestion efficace de l'information
 - 1.3.3 - Utilisation efficace de l'information
- Conclusion : Nécessité à un PVD d'avoir un système national d'information

II le Système National d'Information Scientifique et technique.

- 2.1 - Schéma d'organisation d'un système national d'information
 - 2.1.1. Définition
 - 2.1.2. Structure
 - 2.1.3. Activités minimales
- 2.2 - Rôle des autorités gouvernementales : "Définition de "Point de Convergence".
- 2.3 - Objectifs du Point de Convergence
- 2.4 - Conditions nationales
 - 2.4.1 - Conditions nationales libanaises

2.4.1.1 - Conditions économiques

2.4.1.2 - Infrastructures en services d'information

2.5 - Conclusion : Développement de l'IST au Liban

III Perspectives de développement du Centre de documentation du CNRS libanais :

3.1. - Le Centre de Documentation : Présentation

3.1.1 - Rôle et Objectif

3.1.2 - liaisons.

3.1.3 - Bilan d'activités

3.1.4 - Potentialité.

3.2 - Politiques possibles

3.2.1 - Choix des moyens.

3.2.2 - Politique de traitement

3.2.3 - Politique de personnel

3.2.4 - Plan de production

3.2.4.1 - A COURT TERME.

1. Analyse des besoins

2. Contact avec les services d'information

3. Inventaire des moyens.

4. La fonction documentaire

4.1 - Gestion bibliothèque

4.2 - Traitement de la chaîne
documentaire

4.3 - Diffusion de l'information

5. Le personnel

6. Les équipements.

3.2.4.2 - À MOYEN TERME : DÉVELOPPEMENT DU "POINT DE CONVERGENCE".

1. Développement de l'IST au Liban.
 - exemple de cahier de charge d'un catalogue collectif
2. Détermination des secteurs prioritaires
3. Formation des spécialistes de l'IST.
4. Renforcement des institutions existantes
5. Coordination des activités documentaires
6. Promotion de l'IST.
7. Bibliographie Nationale
8. Coordination avec les pays arabes.

CONCLUSION.

INTRODUCTION .

Une nouvelle ressource d'une grande importance pour la prospérité nationale se constitue actuellement. Les spécialistes la désignent sous le nom de "Système national d'information". Les pays développés, conscients de l'importance de l'information scientifique et technique (L'IST) dans le développement d'un pays, ont été les premiers à développer leur système national d'information. Les pays en voie de développement ont compris, à leur tour, la nécessité de l'IST et ont entrepris l'institution d'une politique nationale d'information. L'UNESCO, (dans le cadre de l'UNISIST) contribue à cet effort dans le cadre d'une coopération internationale pour le renforcement de l'IST dans les Pays en voie de développement.

Dans le cas du Liban, c'est au C.N.R.S. qu'incombe la responsabilité de l'élaboration d'une politique nationale d'IST.

Il est, en effet, le "point de convergence" de l'Unisist au Liban et il doit, par conséquent, entreprendre les actions préliminaires pour la mise en place des structures d'une telle politique.

L'objectif de cette étude est de voir, compte tenu de la situation actuelle au Liban, les voies et les moyens de développement du Centre de documentation du CNRS d'une part, et d'autre part, les conditions pour qu'il constitue à l'avenir le noyau d'un système national d'information.

I. IMPORTANCE ET PLACE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

1.1. DEFINITION

L'information, celle qui est en rapport étroit avec le développement des sociétés modernes, est définie comme " toute représentation de la réalité, exprimée par des mots, des chiffres ou des images, qui conditionne des décisions pratiques des responsables gouvernementaux, des chefs d'entreprise, des chercheurs, des étudiants et du grand public, une telle définition englobe évidemment l'information sociale économique, commerciale et l'information nécessaire à la gestion. " (12, § 9)

Une définition plus simple :

L'information représente les données et les recommandations directement applicables dans tous les domaines

Elle est enfin une véritable ressource nouvelle d'une grande importance, susceptible de jouer dans le développement d'un pays un rôle comparable à celui du capital ou du travail

1.2. L'INFORMATION : FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIAL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.

L'information est donc la base essentielle du progrès du pays. La productivité, dans quelque domaine que ce soit, dépend de la production, de l'acquisition, de la

promotion et de l'application des connaissances. Avec le développement de la science et des technologies, toute application, dans n'importe quel domaine, nécessite une connaissance profonde de l'état d'une question et de son évolution possible.

Le développement d'un pays, qui couvre les domaines

a) Industrie, Gestion, économie

b) Ressources naturelles

c) Science ingénierie

est inséparable de l'utilisation judicieuse de l'information.

1.2.1. ECONOMIE

"Le développement économique dépend de l'augmentation de la productivité dans l'industrie et l'agriculture. Le facteur essentiel de cette plus forte productivité, donc du développement économique, est ce qu'on appelle "le progrès technique". Celui-ci comporte deux éléments : l'innovation et l'adoption des meilleurs procédés techniques. Ces deux points font appel au processus de transfert de l'information scientifique et technique.

1.2.2. RESSOURCES NATURELLES

Tout pays a besoin de connaître ses ressources naturelles en vue d'une utilisation rationnelle. Etablir les inventaires de ces ressources, appliquer les nouvelles méthodes d'exploitation nécessitent un transfert considérable de l'information. De plus, en agriculture, l'information est d'autant plus efficace (au niveau des agriculteurs surtout) qu'elle est vulgarisée, simplifiée pour

être directement applicables.

1.2.3. Sciences, Ingénierie

"Le renforcement de l'infrastructure d'information d'un pays doit précéder tout nouvel effort dans le domaine de la recherche.

En adoptant des ensembles techniques pris à l'étranger, en faisant usage des informations disponibles à l'intérieur, un pays peut résoudre la plupart des problèmes plus rapidement et à un moindre coût qu'en se livrant lui-même à des activités de recherche" (1, p 3)

Il est évident que pour le chercheur, comme pour l'ingénieur, l'information est la "matière première" qui prime tout travail productif. La communication de l'information leur est essentielle, elle stimule réflexion et action, et épargne argent et efforts.

Les chercheurs, les ingénieurs et les scientifiques constituent la "technostructure" (Université, etc), secteur prioritaire dans le développement d'un pays. Se développer, c'est préparer des gens bien informés et l'IST* y joue son rôle fondamental.

Mais le développement du pays dépend beaucoup plus de l'utilisation qu'il fait des connaissances que de leur création. Actuellement, il y a d'une part les pays producteurs des connaissances, et d'autre part, les pays utilisateurs. De là est né un échange, plus exactement un transfert des connaissances des premiers vers les seconds. Ce transfert s'effectue selon des normes bien définies. (Résolutions de l'Unesco)

* IST : Information scientifique et technique.

1.3. MECANISME DE TRANSFERT DE L'INFORMATION.

1.3.1. ACCES A L'INFORMATION

Les pays développés fournissent un effort considérable dans la mise en place des fichiers documentaires rendus disponibles à n'importe quel utilisateur grâce aux réseaux internationaux. Ceux-ci sont actuellement considérés comme un élément capital dans le processus de l'accès à l'information. Seulement les moyens utilisés pour y accéder, à savoir les télécommunications et les communications constituent une entrave à l'accès s'ils ne sont pas développés dans un pays. D'autres problèmes de compatibilité peuvent se poser. Comment alors un PVD* peut résoudre le problème de l'accès ?

"Il faut identifier les besoins du pays, y faire correspondre les sources intérieures et extérieures d'information pertinentes et élaborer une politique et un plan nationaux pour faire en sorte que l'information requise soit disponible le plus largement possible à tous les niveaux" (2, p 376)

Définir une politique nationale avec sa finalité implique la définition des méthodes de gestion des structures qu'il faut mettre au point pour arriver à ces fins

1.3.2. GESTION EFFICACE DE L'INFORMATION.

Les méthodes actuelles de gestion de l'information sont devenues plus complexes avec le progrès des techniques modernes. La réalisation d'un système national d'information est fondée sur l'organisation des services habituels (bibliothèque de toute

* PVD: pays en voie de développement

nature, archives, CD*) en réseaux documentaires. Ceux-ci sont basés sur le principe de la mise en commun des informations, des moyens et des services des centres composant le réseau. Cette tendance actuelle de gestion des services d'information a pour but d'exploiter au maximum les moyens offerts par la mise en commun des ressources et des capacités, et de diminuer le coût de l'information. Des équipements plus performants sont utilisés. L'ordinateur, associé aux télétransmissions permet l'application des nouvelles techniques de gestion. L'image traditionnelle du bibliothécaire tend à disparaître. Un personnel qualifié et de haut niveau scientifique gère les nouvelles techniques documentaires.

Les fins justifient les moyens. Ces méthodes de "management" augmentent l'efficacité des systèmes nationaux, améliorent la qualité des services rendus et la pertinence des informations produites.

1.3.3. UTILISATION EFFICACE DE L'INFORMATION

L'information ainsi produite n'est pas une fin en soi. Elle n'a aucune valeur tant qu'elle n'est pas utilisée.

"Il n'est point d'usage efficace de l'information si on ne la considère en face avec la volonté déterminée de transformer ses données en termes d'action" (3, p 10)

D'ailleurs l'information correspond à un besoin et doit combler une lacune. Son efficacité est mesurée par le profit qu'on peut tirer de son utilisation. Ses effets positifs

* CD : Centre de documentation.

sont quantifiés :

Ainsi, la performance de certains canaux d'information est mesurée par un ratio évaluant leur contribution à faire réussir des travaux de recherche (4 § 2.5.2)

Ou bien, l'efficacité d'une information diffusée en agriculture est mesurée par le pourcentage de l'augmentation de la production suite à sa vulgarisation et sa diffusion auprès des agriculteurs

Cependant, l'information ne présente pas que des effets positifs. Dans le mécanisme de transfert de l'information des pays développés vers les pays moins développés, ceux-ci risquent de dépendre totalement des pays producteurs et "de constituer une masse passive entièrement tributaire d'une élite étrangère". Car les pays producteurs détenant les connaissances et les techniques risquent de les monopoliser.

Il est nécessaire donc à un PVD pour assurer son indépendance et son développement économique, techniques et scientifique de renforcer ses infrastructures d'information. Une des actions prioritaires à son développement est d'institutionnaliser un système national d'information.

II LE SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.

2.1. SCHEMA D'ORGANISATION

2.1.1. — DEFINITION

En quoi consiste un système national d'information? La réponse est telle: "Très brièvement, un système national d'information se présente comme un réseau formé par toutes les institutions reliant les utilisateurs aux sources étrangères d'information et aux organismes nationaux de recherche." (12, § 19)

2.1.2 — STRUCTURE

Mais le groupe de travail de Fédération Internationale de Documentation (FID) pour les PVD, dirigé par Harald Schütz, précise davantage la structure et les éléments fondamentaux d'un système national d'information:

"Dans l'élaboration du modèle du système national d'information, tous les maillons principaux doivent être intégrés et clairement définis.

Les maillons principaux peuvent être:

l'agence gouvernementale de direction, de planification et de coordination

le Centre national de documentation

un réseau de C.D. spécialisés, à constituer progressivement en fonction des besoins du développement économique scien-

tifique et technique. Ils peuvent être de deux sortes :

a) centres d'état ; b) centres spécialisés de sociétés privées, etc
la bibliothèque nationale

Un réseau de bibliothèques spécialisées pour couvrir les besoins d'information dans des domaines particuliers de la science et de la technologie". (5 § 2.3)

2.1.3. - ACTIVITES

Ce qu'il faudrait considérer comme les activités minimales d'un système national d'information c'est :

"Sélectionner, acquérir et réunir des sources d'information telles que livres, périodiques, brevets, normes et toutes publications pertinentes y compris se procurer des sources importantes d'information auprès de services de documentation et de bibliothèque étrangers, par voie de prêt ou d'échange.

Ordonner les sources d'information et rendre cette information accessible ; élaborer à partir des sources des moyens d'information tels que catalogues, index, etc.

Assurer la circulation et la diffusion nécessaires de l'information ; publier et diffuser des moyens d'information (publications secondaires) et des originaux (publications primaires), y compris par voie de prêt et d'échange.

Conserver les sources d'information dans un certain ordre.

Répertorier les sources d'information conservées". (5, 2.2)

2.2. RÔLE DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES.

Cependant, les activités énumérées ci-dessus exigent que l'on établisse au préalable un plan d'action comportant des priorités, coordonnant les ressources et les méthodes d'une bonne gestion du système d'information. Ceci doit faire l'objet d'une politique nationale d'information qui engage la responsabilité des autorités gouvernementales du pays. A cet effet, la recommandation 15^e de l'étude de faisabilité de l'Unesco souligne bien le rôle de l'état :

"Chaque pays devrait disposer d'un organisme gouvernemental ou semi-gouvernemental à vocation nationale chargé de guider, de stimuler et d'assurer le développement de ressources et de services documentaires dans la perspective d'une coopération nationale, régionale et internationale. Ces organismes devraient, en particulier, donner leur appui ou adhérer eux-mêmes à des programmes coopératifs de portée internationale conformes aux principes et aux objectifs de l'Unisist". (25, p 15)

Cette agence gouvernementale est généralement désignée sous le nom de "point de convergence" du système national d'information. Il peut être rattaché directement à un ministère ou à l'office national de la recherche. Il coopère généralement avec les points de convergence d'autres pays dans le cadre du programme Unisist.

Au Liban, le point de Convergence de l'Unisist est le Conseil National de la Recherche Scientifique.

2.3 - OBJECTIFS DU POINT DE CONVERGENCE.

Le "point de convergence" ainsi défini a pour tâche de répondre aux besoins d'information des différents secteurs de l'économie nationale. Il a été suggéré qu'il devait comporter un organe de planification chargé des fonctions suivantes :

a) Planification et promotion :

- élaboration des plans d'activité à court et long terme en liaison avec les autres éléments de développement du pays;
- actions en vue de la promotion du système d'information, projets techniques et d'organisation, analyse du système

b) Coordination dans chacune des activités

- activités des CO et de bibliothèques afin d'éviter les doubles emplois, par exemple, dans les services d'échange avec des partenaires étrangers, les traductions, les recherches documentaires etc ;
- éducation et formation des professionnels et des agents de l'information du pays;
- recherche, développement et étude destinés au domaine des services d'information ;
- Coopération internationale, contrats à l'étranger ;

c) Activités de consultation et de conseil :

- pour les organismes gouvernementaux concernant les services d'information
- pour les administrations publiques, au sujet des dispositions légales ayant une importance pour le système

- en matière de méthodologie, de normalisation, de classification
- sur l'équipement moderne, les méthodes de travail modernes, etc
(1, p 27).

Dans le cas où ce point de convergence est institué à l'intérieur d'un centre national de documentation, ce dernier devrait être doté d'une bibliothèque spécialisée et en devrait en plus des fonctions citées plus haut, traiter l'information au sein du CND

2.4. - CONDITIONS NATIONALES.

Les fonctions du "point de convergence" citées ci-dessus définissent d'une façon générale les directives à suivre lors de la planification d'information dans un PVD (et autres).

Or la notion de PVD couvre une grande variété de situations.

Les besoins en informations, le volume et le degré d'interconnexion de ceux-ci, dépendent du niveau social et économique d'un pays.

Une analyse des conditions nationales est donc nécessaire avant toute élaboration d'un système national d'information. La connaissance de la situation socio-économique du pays peut se faire par des données exactes et des chiffres-clés sur le niveau de vie, produit national brut, investissements, industries, production agricole et alimentaire, commerce intérieur et extérieur, éducation, culture, transports, communications^(etc), de même que sur les ressources disponibles et les infrastructures existantes en services d'information. Ces données peuvent fournir une base

satisfaisante pour planifier le développement des activités de documentation et d'information ainsi que pour utiliser efficacement les ressources disponibles. (5, p 36) Elles sont aussi importantes pour fixer les priorités dans le développement du pays, et pour développer des systèmes partiels d'information à partir des infrastructures existantes. Car institutionnaliser un système national d'information n'implique pas nécessairement que l'on doive créer de nouvelles institutions.

"Il s'agit simplement de s'appuyer sur les ressources existantes si insuffisantes soient-elles, et de les coordonner dans l'intérêt des utilisateurs. Toutefois, il est essentiel de mettre en oeuvre une approche systémique d'ensemble et des techniques de gestion".

(12, § 20)

2.4.1 - CONDITIONS NATIONALES AU LIBAN:

2.4.1.1. - CONDITIONS ECONOMIQUES

Il est difficile, au moment présent, d'avoir des données statistiques exactes et de cerner la réalité de l'économie libanaise, à cause de la désorganisation des postes d'observation suite aux derniers événements au Liban. Certains secteurs sont très endommagés (Industrie, Agriculture), d'autres sont sortis indemnes sinon renforcés, des dernières épreuves (tel le secteur bancaire, secteur des services, industrie de la construction). Il est à rappeler, dans l'optique de ce mémoire le caractère spécifique de l'économie libanaise.

"L'économie est caractérisée par la prédominance du secteur des services sur les autres, la contribution de ce secteur au PNB tendant à en représenter plus de 70 %, ainsi que des activités induites de

l'extérieur et orientées selon les impératifs de l'économie mondiale, la somme des échanges extérieurs représentant un montant équivalent à près de 50 % du produit national brut." (7, §1)

L'intégration de l'économie dans les courants d'échange internationaux a impliqué le développement des moyens de communication (téléphone, international, teler, les organismes internationaux (PNUF, PNUD, AQUA) ainsi que les firmes d'ordinateurs (IBM, TEXAS INSTRUMENTS, 3M, HONEYWELL BULL ont leurs bureaux généraux pour le moyen Orient à Beyrouth.

2.4.1.2 — INFRASTRUCTURE EN SERVICES D'INFORMATION.

"Les services de documentation et de bibliothèque peuvent avoir évolué différemment dans les divers PVD, ce qui conduit aux types fondamentaux suivants :

Un réseau indépendant de CD et une chaîne indépendante de bibliothèques ; Seulement une chaîne de bibliothèques, sans réseau de CD
Seulement un réseau de CD, sans chaîne de bibliothèques ; Un réseau de CD englobant les activités des bibliothèques." (5, § 2.3)

Au Liban, il existe seulement une chaîne de bibliothèque sans réseau de CD.

A part le CD du CNRS, deux ED ont été dernièrement institués Celui de la "Chambre de Commerce et de l'industrie" créé en 1977 et le "CEDUST" CD universitaire créé en 1978 avec la collaboration de la mission culturelle française au Liban. Il n'existe aucune coordination des activités entre ces trois CD.

Avec la bibliothèque nationale, il existe au Liban

huit bibliothèques universitaires, réparties suivant les universités en deux secteurs, privé et public. Leur fonds documentaire peut varier de 300 000 volumes à 30 000 volumes. Dans une même bibliothèque, les documents sont soit en anglais ou arabe, soit en français ou arabe. Ces bibliothèques ne sont pas automatisées et utilisent des systèmes de classification différents (Dewey, Classification décimale universelle). (8).

2.5 - DEVELOPPEMENT DE L'IST AU LIBAN.

Une solution possible, à partir de ces données, serait d'établir un réseau intégré de CD et de bibliothèques, dans lequel les deux parties travailleraient en étroite coopération. Mais dans les conditions actuelles du pays, la réalisation d'un tel réseau n'est pas un objectif prioritaire pour l'Etat dans sa politique de reconstruction et de développement. Donc plutôt que d'élaborer des projets trop ambitieux, on examinera dans ce qui suit, quelles actions concrètes pourrait entreprendre le centre de documentation du CNRS pour développer l'IST au Liban.

III PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU C.N.R.S. LIBANAIS.

3.1. LE CENTRE DE DOCUMENTATION: PRESENTATION.

Le Centre de documentation du C.N.R.S. libanais a été créé en 1974. Il est rattaché au Conseil National de la Recherche Scientifique au Liban et n'est pas donc autonome. Depuis 1975 et jusqu'à cette date, le centre n'a entrepris aucune activité à cause des événements au Liban.

3.1.1 - ROLE ET OBJECTIFS.

Le centre de documentation assume un double rôle :

- Il est le "point de Convergence" de l'Unisist au Liban.
- Il est le centre de documentation d'un organisme de recherche multidisciplinaire.

Le Centre de documentation sera essentiellement :

- Le récepteur des systèmes de réseaux automatisés :

Des organismes serveurs (System development Corporation (SDC), d'Agence spatiale européenne (ASE), Lockheed, etc...) gèrent sur leur ordinateur des bases et banques de données. L'accès physique à ces données se fait en conversationnel (on line) : l'utilisateur, disposant d'un terminal, à n'importe quel lieu, peut dialoguer avec l'ordinateur, en se connectant par ligne téléphonique à un réseau de télétransmission de données. La recherche bibliographique se fait en quelques minutes.

- Le diffuseur de l'IST dans le pays.
- Le Collecteur d'Information.

Il est chargé de stimuler, de soutenir et de coordonner les activités de documentation et d'information au niveau national.

3.1.2. - LIAISONS.

A l'intérieur d'un réseau, un CO est assimilé à une unité documentaire à laquelle est attribué un certain nombre de liaisons représentant les flux d'informations échangées entre cette unité et les autres nœuds du réseau.

A ce titre, le CO du CNRS a les liaisons suivantes :

- Les organismes internationaux (UNIST, UNESCO, FAO, OMS) et certains pays arabes (Irak).
- Les utilisateurs réels formés des cadres du CNRS (conseillers scientifiques et des chercheurs du CNRS dans les disciplines des Sciences exactes
- L'Université : les chercheurs des Universités, leurs professeurs et les étudiants préparant une thèse.
- Les autres organismes de recherche notamment dans le domaine de l'agriculture.
- Les CO existants au Liban (il existe deux : celui de "la Chambre de commerce et de l'industrie et le 'CEQUEST') et les bibliothèques.
- Les ministères, les industries et n'importe quel demandeur ayant besoin d'une information sur la recherche scientifique

3.1.3 - BILAN D'ACTIVITES

Les réalisations du CO durant l'année 1974, dernière

année de paix au Liban sont :

- Catalogue Collectif des périodiques et des publications de séries disponibles au Liban (environ 3500 titres).
- Fichier Central des ouvrages de référence disponibles au Liban
- Collection des thèses scientifiques soutenues par des Libanais
- Bibliographie scientifique nationale (10, p 191, 192)
- Répertoire des recherches en cours au Liban. (13)

3.1.4- POTENTIALITE.

Le personnel disponible au CD se réduit à une documentaliste spécialisée dans la science de l'information. Quant aux équipements, le CD dispose du matériel disponible au CNRS. en particulier : le photocopieur électrostatique, le duplicateur offset, le duplicateur de fiches, le massicot électrique et le matériel de reliure. Il peut disposer du Centre de Calcul du CNRS pour l'automatisation de ses fonctions.

(Un ordinateur de 128K bytes, TEXAS INSTRUMENTS) (10, p 192).

Ainsi, le CD se trouve à un "moment-clé" de sa vie et devrait envisager une réorganisation complète.

3.2- POLITIQUES POSSIBLES.

L'élaboration d'une politique de développement comporte l'étude de quatre facettes principales :

- 1) Choix des moyens.
- 2) politique de traitement
- 3) politique de personnel

4) le plan de production.

3.9.1 - CHOIX DES MOYENS

Le choix des moyens se situe à plusieurs niveaux de la chaîne de traitement de l'information documentaire: Un centre de documentation peut en effet choisir entre une ou plusieurs des politiques suivantes :

l'auto-production où il prend en charge l'ensemble du traitement, depuis l'acquisition des documents jusqu'à la diffusion des produits documentaires; la spécialisation au sein d'un réseau; la sous-traitance où il prend en responsabilité l'ensemble de la chaîne mais en sous-traitant certains éléments à des fournisseurs extérieurs (passage par un courtier ou broker); le façonnage qui comporte l'achat et la remise en forme éventuelle de fonds documentaire déjà préparé par des centres spécialisés; la connexion aux réseaux automatisés donnant accès aux fonds documentaires de plusieurs centres spécialisés. Ce dernier choix requiert un développement suffisant du réseau des télécommunications au niveau national (et le réseau de communication téléphonique) et des demandes urgentes qui justifient le coût élevé de l'interrogation. (4, p 227)

À ce titre, le CD peut choisir une formule combinatoire: l'auto-production avec appel à la sous-traitance (passage par courtier).

En effet, plusieurs facteurs déterminent ce choix plutôt que la connexion à un réseau international automatisé (lockheed, etc)

- les besoins du CNRS et de ses utilisateurs se portent sur la recherche scientifique, tourisme, archéologie...

Des domaines où les demandes ne sont ni très nombreuses ni urgentes pour justifier le recours à un réseau.

- le rapport coût / efficacité est un facteur important dans ce choix :

Que coûterait une 1/2 heure d'interrogation si l'on interroge de Beyrouth le serveur ASE situé à Rome ou si l'on passe par un courtier ?

Comparaison du coût d'une 1/2 h:	Accès direct	Courtier broker
Si l'investissement en terminal est de 15000 F, son amortissement	100 F	0
Coût / heure de télécommunication 900 F/heure	450 F	0
Coût / heure d'interrogation 500 F	250 F	500 F
(Le courtier touche plus cher la 1/2 heure d'interrogation $\approx$ double)	800 F	500 F.

Le passage par un courtier reste un moyen plus judicieux.

3.2.2. - POLITIQUE DE TRAITEMENT

Le choix des moyens étant opéré, on définit les méthodes ^{à utiliser} pour accomplir le traitement de l'information, c-à-dire sa mise en mémoire et sa recherche ultérieure. Les méthodes de traitement peuvent être manuelles, mécanisées, automatisées.

Le choix des méthodes à utiliser peut dépendre de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- "Les volumes à traiter ; par exemple, suivant la dimension du fichier de recherche, il y aura intérêt, en première approximation à le tenir à la main (moins de 1000 nouvelles références par an), sur fiche à coïncidence optique (1000 à 5000 documents par an) sur index (5000 à 10 000 documents par an) ou sur ordinateur (plus de 10 000 documents par an)"
(4, p 228)
- La répétitivité : Un catalogue collectif ou un index sera presque toujours plus économiquement réalisé par un ordinateur même si le nombre des références n'est pas important (> 10 000)
- "Le moyen choisi : le raccordement direct à un réseau de distribution, par exemple, exige le recours à des méthodes automatisées, au minimum pour l'interrogation à distance"
(4, p 228)

Un centre de documentation peut utiliser à son démarrage des moyens traditionnels et profiter de cette période pour acquérir les connaissances des techniques les plus évoluées. (3, § 4.4.2). Une préparation progressive à l'automatisation éviterait l'encombrement et économiserait les efforts requis lors de l'automatisation d'un grand fichier.

Une perspective intéressante s'offre pour le CD consiste donc à démarrer avec des méthodes mécanisées avec préparation à l'automatisation, en utilisant par exemple un bordereau pour les thèses, même si l'automatisation du centre ne va pas se faire dans l'immédiat.

3.2.3 — POLITIQUE DE PERSONNEL.

La complexité des méthodes documentaires actuelles et l'application des techniques modernes à la documentation rendent impérieux le recrutement d'un personnel spécialisé dans l'IST.

Un spécialiste de l'IST possède actuellement un profil déterminé; A une connaissance de base générale ou spécialisée (ingénieur, chimiste, physicien, économiste) s'ajoute une initiation aux techniques documentaires.

Le choix d'un personnel qualifié n'est plus une question difficile. En effet, il est accessible grâce aux moyens suivants:

- le recrutement: le recrutement des documentalistes et des bibliothécaires de niveau suffisant est possible grâce à l'action de certaines écoles qui forment des spécialistes de l'information. Au Liban, la faculté de l'information de l'université libanaise forme depuis peu des documentalistes.

- la formation du personnel:

d'action d'organismes internationaux comme l'UNESCO d'organiser des sessions de la science de l'information et de la documentation permettent aux différents pays de former des spécialistes de l'IST.

Un autre moyen est possible pour le CD du CNRS: l'appel à un expert de l'UNESCO rendrait possible la formation sur place d'un plus grand nombre de personnel (un moyen plus économique que d'envoyer une seule personne se spécialiser à l'étranger). Une troisième formule serait l'organisation ^{des séminaires} de mise à jour des connaissances, non seulement pour son personnel, mais aussi pour celui des CD du pays. Il renforcerait par là son rôle de promoteur de l'IST au niveau national.

- Un point essentiel est à considérer dans le développement de la politique de personnel: l'amélioration du statut de spécialiste de l'IST. Cette mesure contribue à attirer de spécialistes dans la profession, et le CD perdrait son image de centre d'accueil de cadres fatigués.

3.2.4 - PLAN DE PRODUCTION

Un plan de production définit les actions à entreprendre pour la gestion d'un centre et le programme de leur réalisation:

- avec une grande précision, à court terme (1an).
- dans leur grande ligne, à moyen terme (5ans).

Dans le cadre de ce mémoire, on examinera, pour le court terme, les actions prioritaires à entreprendre pour le démarrage du CD en tant qu'une unité documentaire dans un organisme de recherche, et à moyen terme, les actions que devrait entreprendre le CD pour réaliser sa mission de "point de convergence" de l'Unisist.

3.2.4.1. LE DEMARRAGE DE L'UNITÉ DOCUMENTAIRE: A COURT TERME

1 - ANALYSE DES BESOINS

Il est évident que l'une des premières activités d'un CD, lors de sa création ou de sa réorganisation, est de procéder à connaître ses utilisateurs et leurs besoins d'information car c'est la base de toute planification, collecte, traitement, recherche, et diffusion efficace de l'information.

Les méthodes utilisées habituellement à cet effet sont:

soit un questionnaire remis à l'utilisateur qui définit lui-même ses besoins d'information en rapport avec ses tâches, fonctions, activités;

soit des enquêtes où les résultats sont résumés dans un rapport.

Mais le moyen le plus efficace reste le dialogue et le contact humain. Des visites et des entretiens périodiques peuvent être entrepris à cet effet. Les responsables du CD du CNRS peuvent le faire vu le nombre limité des utilisateurs réels (nombre de chercheurs ≈ 100) :

L'étude des besoins peut être complétée par l'étude des motivations des utilisateurs et leur connaissance des problèmes documentaires. (11).

Au terme de cette analyse, les utilisateurs peuvent être classés par groupes ou par discipline. Un catalogue de thèmes mentionnant les besoins des utilisateurs est un moyen essentiel pour le CD pour organiser ses fonctions documentaires. (Annexe 1)

2. CONTACT AVEC LES SERVICES D'INFORMATION.

Un répertoire des CD et des bibliothèques avec lesquels le CD doit entretenir des relations doit être établi. Chaque fiche donnant les informations relatives au service : indications de localisation, boîtes postales, téléphones, personnes à contacter, heures d'ouvertures, description des activités du Centre, orientation de ses collections, nombre d'ouvrages, d'abonnements, conditions de prêt ou de consultation, recherches rétrospectives, etc... (En Annexe 2, Exemple Fiche d'entretien)

3. INVENTAIRE DES MOYENS.

Dans les circonstances particulières du CD du CNRS, où sa réorganisation s'effectue après un arrêt de fonctionnement de quatre ans, un inventaire des moyens est nécessaire, spécialement l'inventaire du fonds documentaire. Une liste des documents peut être établie.

4. LA FONCTION DOCUMENTAIRE.

4.1 - GESTION BIBLIOTHEQUE.

"La sélection et l'acquisition des sources pertinentes d'information par un CND devraient reposer sur : a) le profil des utilisateurs établi suivant leur situation, leurs fonctions et leurs tâches ; b) le catalogue de thèmes ; les demandes d'information (5, p 58) ; En Annexe 3, exemple de bon de demande d'information.

Le problème d'une bonne sélection des documents primaires reste crucial, surtout lorsque les moyens financiers sont limités. Un certain nombre de critères est tenu en compte lors de cette sélection : pays d'origine, Auteur, Editeur ... etc.. Pour ce qui est de l'information scientifique, 70 % de la littérature mondiale en matière scientifique est publiée en anglais. La langue russe est aussi importante dans le domaine scientifique. La langue française l'est dans les domaines de l'agriculture, textiles, transports.

Au Liban, les langues utilisées sont l'anglais, le français et l'arabe. Le problème se pose plutôt pour le nombre d'acquisitions à faire :

" On peut considérer que, dans une discipline donnée, une centaine de revues couvrent l'essentiel de la nouveauté. De surcroît on peut se demander si un spécialiste d'une question parcourt réellement plus de 20 revues par mois (une par jour)" (4, p 35)

De là, on peut avoir une idée du nombre d'acquisitions à faire par le centre quand le nombre des utilisateurs réels est ≈ 100 travaillant dans les domaines des sciences exactes.

De même, " la bibliothèque du "CD du CNRS" doit contenir, outre les publications importantes concernant les domaines couverts par le centre, les ouvrages spécialisés relatifs à la science de l'information et de la documentation" (5, p 120).

4.2 — TRAITEMENT DE LA CHAÎNE DOCUMENTAIRE.

Le Choix des acquisitions déterminé, quel traitement choisir ? Le traitement doit rendre les sources d'information accessibles en vue de leur diffusion. La source d'information (ouvrage, article, thèse, rapport est représentée par un document secondaire comprenant :

- la description physique (catalogage)
- la description du contenu elle-même comprenant:
 - d'indexation à l'aide de mots-clés ou la classification
 - la rédaction d'un résumé en langage naturel ou en langage normalisé.

Les mots-clés sont prélevés d'un thésaurus ou dans un dictionnaire libre.

Lors du démarrage du centre, quand le volume des

documents n'est pas grand, on peut constituer "un fichier à entrées multiples en photocopiant les fiches. Les fichiers à perforation (peak-a-boo) permettant davantage de combinaisons par mots-clés. Toutefois, plus coûteux, ils ne sont pas intéressants qu'à partir de 1000 documents par an. En revanche, leur mouvement devient malaisé au-delà de 5000 documents /an où les techniques informatiques deviennent intéressantes, à fortiori si elles peuvent s'inscrire dans le cadre d'un réseau". (4, § 219)

En Annexe 4, un exemple de Fichier Peak-a-boo (schéma)

Ce qui justifie le choix des méthodes mécanisées, recommandé dans la politique de traitement (§ 3.2.2).

La production essentielle du CNRS étant formée de thèses, rapports, Congrès, une des perspectives de son évolution est le traitement de sa production. De même, en se préparant à l'automatisation, il utilisera un bordereau dans le traitement des thèses, --- En annexe 5, un exemple de bordereau utilisé par le CNRS français.

Il est, pose le problème de l'emploi du thésaurus :

"Le système qui convient aux travaux de documentation et d'information d'un CND est un langage à descripteurs (thésaurus) car il permet non seulement de traiter efficacement l'information, mais aussi d'appliquer des méthodes de mise en mémoire et de recherche documentaire aussi bien automatiques que manuelles". (5, p 65)

Quel thésaurus choisir ? Le CO du CNRS est un centre multidisciplinaire et les langues utilisées sont le français et l'anglais. La solution serait l'utilisation d'un macro-thésaurus

le choix des thésauri, leur compatibilité avec les réseaux internationaux (c'est une autre perspective de développement) leur normalisation, relèvent de la responsabilité du CNRS en tant que coordinateur des activités documentaires au niveau national.

4.3 - DIFFUSION DE L'INFORMATION.

"La diffusion documentaire est la prestation consistant, pour le documentaliste, à prendre l'initiative de diffuser les références des documents nouvellement acquis par le système documentaire vers ceux de ses utilisateurs qu'il sait être intéressés". (4, § 188.)

Les moyens utilisés pour diffuser l'information traitée peuvent varier : ils peuvent être un signalement spontané d'un article, une circulation d'une revue, l'édition de listes d'acquisitions mensuelles ou trimestrielles, de bulletins bibliographiques, analytiques et synthétiques, index auteurs, index matières. Les index cumulatifs permettent la recherche rétrospective.

"Dans le cas de la mise en route d'un nouveau CD qui exploite un fonds qu'il constitue lui-même, la recherche bibliographique ne pourra atteindre une exhaustivité suffisante qu'après quelques mois (documentation d'actualité) ou plusieurs années (documentation de base), tandis que la diffusion sur profil pourra arriver à une très bonne efficacité quelques semaines après la mise en régime du système" (4, p 199).

Dans le cas de systèmes manuels, la diffusion sélective sur profil peut se faire par le documentaliste, avec fin et à mesure de la rédaction des notices bibliographiques : une copie de la fiche est établie et envoyée à l'utilisateur au profil duquel elle correspond. Le catalogue de thèmes établi par le centre en fonction des besoins des utilisateurs facilite la tâche.

Il en va de même pour la littérature secondaire (bulletins bibliographiques, ^{spécialisés} fichiers, bulletins du CNRS, etc) le CD doit les exploiter en dynamique, c-à-d. dire ne pas "se contenter qu'on vienne l'interroger" mais en extraire spontanément ce qui intéresse les chercheurs et "le leur signaler systématiquement".

Les produits que peut élaborer le CD du CNRS peuvent être, à part, la liste d'acquisition mensuelle ou trimestrielle, des fichiers à classification ou des index par mots-clés. Un bulletin bibliographique annuel peut être établi à la fin de chaque année.

5. LE PERSONNEL.

Une unité documentaire, qui devrait satisfaire les besoins d'une communauté de 50 à 100 chercheurs pourrait être tenue par un personnel formé de 4 personnes :

un cadre IST, un assistant, un secrétaire - dactylographe (aide-documentaliste), un employé.

Le cadre IST doit rendre compte périodiquement de l'activité du centre à ses supérieurs, effectuer les sélections des sources

bibliographiques, effectue les recherches bibliographiques pour les chercheurs... En somme, il dirige le centre.

L'assistant assiste le cadre IST pour les opérations telles que : collecte des rapports rédigés par le centre, l'indexation et l'établissement d'un résumé des rapports, entretien des fichiers bibliographiques...

Une telle équipe pourrait traiter quotidiennement : 1 rapport, 2 recherches bibliographiques, 10 photocopies d'articles 5 acquisitions spéciales en plus de l'acquisition des ouvrages habituels et de la gestion des abonnements. (4, § 33)

Le CD du CNRS pourrait, à ses débuts, démarrer avec une équipe pareille. Mais au fur et à mesure que le centre se développe et les besoins augmentent, un cadre IST au moins serait engagé dans chaque discipline.

Il est évident que cette équipe assure le fonctionnement du centre comme une unité documentaire, mais ne permet pas au "point de convergence" d'assurer sa mission.

6. LES EQUIPEMENTS.

L'adéquation des moyens aux objectifs visés est capitale pour assurer la rentabilité des investissements et la productivité du travail. Pour cela, le choix des équipements doit être rigoureux. Un critère primordial est à observer : non seulement celui des meilleures caractéristiques techniques pour le meilleur prix, mais celui de la maintenance des appareils et l'existence des pièces de rechange sur le marché. L'homogénéité du parc des machines présente des avantages :

notamment celui de la maintenance

Compte tenu de ces critères, le centre pourrait faire l'acquisition des matériels dont il a besoin pour son fonctionnement (Selecto, Appareil lecteur-reproducteur), les services de reprographie étant communs à toute l'entreprise

En conclusion, la réalisation rapide de ces actions permet au Centre de faire preuve d'efficacité. Il doit être crédible, et c'est là une condition essentielle à tout développement ultérieur.

3.2.4.2 - DEVELOPPEMENT DU 'POINT DE CONVERGENCE': ACTIONS A MOYEN TERME.

Les actions à définir à court terme sont celles que le CD, et le secrétariat du CNRS, devraient entreprendre pour accomplir les objectifs du "point de convergence" de l'Unisist au Liban. Elles sont définies dans leur grande ligne, l'ordre suivi est celui de la possibilité de leur réalisation concrète, vu les conditions difficiles dans lesquelles travaille le centre et qui empêchent l'élaboration d'une politique nationale d'information.

A ce titre, le CNRS est chargé de stimuler, de soutenir et de coordonner l'IST dans le pays. Il doit jouer le rôle de catalyseur là où le besoin s'en fait sentir.

1. Développement de l'IST au Liban.

Parmi les tâches prioritaires du centre, celle d'établir un catalogue collectif de périodiques étrangers vient en premier lieu. Ce catalogue a été déjà établi en 1974 mais n'a pas été édité. Il comprend 3500 titres dont les fiches ont pu être sauvées pendant les événements.

Exemple de Cahier de Charges d'un catalogue collectif

Description sommaire de l'application : elle comprend sa mise à jour, son traitement et l'édition d'un catalogue répertoriant les revues détenues par tous les CD, les bibliothèques et les services d'information.

Objectifs poursuivis

L'édition d'un catalogue collectif requiert l'application des méthodes nouvelles de traitement (l'informatique). Bien que le nombre de titres est limité pour un traitement informatif, l'automatisation est recommandée vu le caractère répétitif de l'opération. Le catalogue nécessitera une mise à jour annuelle, rendue possible par la coopération des autres CO. Le Centre, en échange des services rendus par ceux-ci leur fournit des sous-produits c.à.d. dire les catalogues des collections relatifs à chaque centre.

D'autres objectifs : L'édition d'un catalogue collectif permet d'éviter les doubles acquisitions des revues par les CO et les bibliothèques, de favoriser le prêt inter-bibliothèque et d'encourager la coopération entre les services existants.

D'autres tâches possibles pour centraliser la documentation:

Résultats souhaités:

Un modèle d'imprimé du catalogue collectif d'EDF Annexe 6, peut servir de modèle de résultats: les données nécessaires à l'identification d'une revue sont le titre, Code ISSN, Service responsable, éditeur, pays d'édition, langue, collections, Etat de vie, ... etc. A partir du produit final il est facile d'établir l'organigramme et le schéma du bordereau d'entrée pour la saisie. Le Centre est responsable de sa diffusion auprès des utilisateurs, des ministères, des entreprises ...

D'autres tâches à entreprendre pour le développement de l'IST

- Répertoire des centres de documentation existants (déjà mentionnés)
- Mise à jour du répertoire des ouvrages de référence au Liban avec leur lieu de détention.
- Centralisation de toute la documentation sur les congrès scientifiques auxquels ont participé ou assisté des chercheurs libanais
- Etablir un inventaire des équipements lourds disponibles (caméras pour micro-fiche, offset, photocopieur)
- L'inventaire collectif des ouvrages étrangers avec leur lieu de détention, éditeur, prix avec un index matière et index auteur.

Le recours à l'informatique est nécessaire pour établir les catalogues. Les méthodes d'inventaire décrites par Unisist peuvent être appliquées à cet effet.

2. Détermination des Secteurs prioritaires.

Le CNRS, dans sa politique de développement de la recherche scientifique, organise les recherches en fonction de la politique scientifique adoptée par le gouvernement, et oriente les thèmes de recherche vers les domaines prioritaires dans le développement économique et social du pays. (10) (Plan sexennal du développement 1972-1977 du Ministère de Plan ratifié le 19 janvier 1972 par le gouvernement (10).

A ce titre, le CNRS pourrait adopter une politique d'IST au Liban, appliquée aux mêmes domaines prioritaires du développement du pays.

3. FORMATION DE SPECIALISTES DE L'IST.

Pour réaliser cette politique, le CNRS devrait, en premier lieu, former un nombre plus grand de spécialistes chaque année (comme pour la recherche scientifique), en envoyant à des cours à l'étranger des responsables de systèmes chargés de vulgarisation (agriculture), des bibliothécaires, des cadres spécialisés. Et "il n'est pas nécessaire que la formation à l'étranger s'accomplisse exclusivement dans les pays les plus avancés. On observe, à l'heure actuelle, une tendance à créer des centres de formation régionaux desservant un groupe de pays en voie de développement voisins qui rencontrent des problèmes identiques". (12, p 19).

Ce serait une première étape sur la voie de l'institutionnalisation et du renforcement de sous-systèmes

- Un autre moyen de formation de spécialistes est l'organisation de séminaires d'IST, sur place, et dirigé par un expert UNESCO. C'est un moyen ^{plus} économique et un plus grand nombre de personnel pourrait en profiter.

4. RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS EXISTANTES.

Les spécialistes ainsi formés pourraient être engagés dans les unités documentaires déjà existantes. Le CNRS devrait leur assurer des débouchés dans l'université, les centres de recherche (agriculture), les industries, en élaborant, sous contrats, des projets communs où il prendrait en charge une partie du financement : soit en assurant le personnel, rétribué par lui, soit le matériel, soit une subvention aux institutions.

Il renforcera ainsi les institutions qui existent et encouragera la mise sur pied progressive de nouvelles unités documentaires d'analyse de l'information

5. COORDINATION DES ACTIVITES DOCUMENTAIRES.

Une première de coordination est l'édition du catalogue collectif des périodiques ; elle évite les doubles acquisitions et économise les moyens, en particulier pour les institutions à moyens limités.

La coordination peut se faire aussi dans les activités de deux institutions similaires : Cas de deux bibliothèques qui exercent des activités parallèles dans un secteur donné. La solution serait d'obtenir que chaque bibliothèque prenne en charge une partie de secteur commun, tout en uniformisant les méthodes entre elles. Le centre pourrait être le catalyseur de cette action qui permet d'éviter les doubles emplois.

La coordination devrait ^{aussi} se faire dans les techniques documentaires, tant au niveau national qu'au niveau international. En effet, le centre devrait établir un système d'échanges avec les CD existants et un minimum de dialogue est nécessaire. L'utilisation des mêmes méthodes de catalogage et de traitement par les différents centres peut faciliter cet échange. Pour le traitement du contenu des ouvrages, l'indexation peut être faite soit en prélevant les mots-clés dans un thésaurus, soit dans un dictionnaire libre dont la mise à jour est empirique. L'harmonisation

est nécessaire : " Elle peut se faire ^{soit} à l'aide de macro. thésaurus, (mais sa réalisation est une entreprise coûteuse aux résultats hasardeux, soit par une technique consistant les synonymes ou quasi-synonymes présents dans les divers systèmes et à dresser une liste de descripteurs préférentiels seuls autorisés pour l'entrée dans le réseau " (4, § 203).

Lorsque les moyens le permettent (existence de personnel compétent), le CD du CNRS devrait traiter les thèses scientifiques produites, et se mettrait en accord avec les autres centres pour avoir le traitement pareil des thèses détenues par eux. Dans ce cas, l'utilisation d'un même langage documentaire est nécessaire. Normes ISO.

De même il ne faut pas négliger la compatibilité avec l'entrée des réseaux internationaux. La normalisation est absolument nécessaire pour les systèmes automatisés : Exemple (Normes ISO, CIUS).

Des organismes se penchent sur le problème de la normalisation des langages documentaires exemple :

CIUS: Manuel de référence pour les descriptions bibliographiques détenues par la machine

Normes ISO : Principe d'indexation, Exemple ISO (1976)

"Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus multilingues :

6. PROMOTION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE.

Elle vise à sensibiliser l'utilisateur aux services rendus par les techniques nouvelles de la recherche documentaire

à le stimuler pour qu'il prenne l'habitude de s'informer et se documenter.

Pour cela, on peut utiliser les moyens traditionnels (bulletins, journaux) et les moyens de mass-média: presse, radio, télévision. L'audio visuel, plus économique que le livre, sera plus efficace pour les actions de vulgarisation.

- Au niveau de la promotion, le CNRS devrait sensibiliser aussi les entreprises économiques (Industrie, Agriculture).

Il peut financer et lancer une action-pilote de vulgarisation agricole, à l'intention des producteurs d'une culture jugée importante dans la production agricole nationale.

Ainsi, tout en sensibilisant une nouvelle catégorie d'utilisateurs dans le secteur privé, important dans l'économie nationale, il pourra faire preuve de crédibilité et d'efficacité.

7. BIBLIOGRAPHIE NATIONALE.

De même, si le centre veut faire preuve d'efficacité, il devrait établir un bulletin bibliographique signaltique ~~ou~~ analytique accompagné d'index matières et auteurs. Cette action, de longue haleine, a été commencée en 1974.

Pour assurer convenablement cette collecte, le CD du CNRS doit renforcer les relations d'échange avec les centres, élaborer un bordereau commun, et enfin disposer des moyens et de personnels.

8 - COORDINATION AVEC LES PAYS VOISINS ET LES AUTRES PAYS ARABES.

Des facteurs linguistiques et géographiques favorisent

l'établissement des relations d'échange d'information entre les pays voisins d'une même région.

Une coopération étroite entre des pays voisins qui peuvent avoir les mêmes problèmes permet la concentration des moyens et l'exploitation ^{commune} des ressources cumulées dans chaque pays. Des facteurs économiques interviennent aussi :

Généralement, les PVD ne peuvent pas faire face, seuls et d'une manière efficace, aux responsabilités d'un système d'IST, en particulier celles de l'accès aux réseaux internationaux. Une tendance actuelle pour les PVD voisins, liés par des intérêts communs de langue, de proximité géographique est de se coopérer à l'intérieur d'une même communauté régionale.

Le Liban pourrait renforcer ces relations avec les pays voisins, la Syrie et la Jordanie. Le CNRS a déjà établi des relations d'échange avec le centre de recherche irakien. Une grande démarche est à faire. Une coordination commence à s'établir entre pays arabe, (ligue arabe) et une perspective de développement du CNRS libanais est de jouer le rôle d'un centre régional pour la région.

CONCLUSION

La réalité et les perspectives du CD du CNRS libanais que nous venons de retracer sont à même de permettre à ce centre de renforcer et de promouvoir la diffusion de l'IST au Liban.

De même, vu la situation géographique au Liban

il n'est guère exclu que le centre puisse constituer un
foir une sorte de relai pour le transfert technologique
des pays industrialisés vers les pays du moyen Orient.

C'est là une initiative qui relève exclusivement
du pouvoir politique. Elle est possible et vivement
souhaitable une fois que la paix est instaurée.

ANNEXE 1

8 Spécimen de catalogue de thèmes

NUMÉRO D'ORDRE (des ensembles documentaires)	CONTENU (sujet et contenu de l'information)	FORME (par ex. : verbale, numérique ou verbale numérique)	PÉRIODICITÉ (par ex. : quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, irrégulière)	EXPÉDITEUR (nom de l'expéditeur de l'information)	DESTINATAIRE (nom du destinataire de l'information)	SOURCE D'INFORMATION (par ex. : périodique, journal, rapport commercial)	NOTES (autres notes)

9 Spécimen de plan d'information à orientation thématique

NUMÉRO D'ORDRE (du thème d'information)	THÈME D'INFORMATION (en résumé)	DESCRIPTEURS (pour la recherche documentaire)	TYPE D'INFORMATION REQUIS (par ex. : renseignements isolés, information bibliographique, information analytique, information synthétique)	SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION (nom du spécialiste responsable)	DATES FIXÉES (début des travaux, date intermédiaire, date limite de fourniture)	DESTINATAIRE (nom et adresse du destinataire ou du groupe de destinataires de l'information)

ANNEXE 2 .

IRS – LWIRO (Centre de)

Ce Centre n'a pu être visité. Nous donnons ici, à titre d'exemple, les réponses obtenues à l'aide de la « fiche d'entretien »

FICHE D'ENTRETIEN

Organisme consulté : *IRS / Centre de LWIRO*

Personnalités rencontrées : *réponse par le directeur du Centre, obtenue par correspondance*

Effectif total dont :

Nombre de chercheurs
 cadres
 ingénieurs
 techniciens

Existe-t-il une bibliothèque : *oui*

Combien de personnes occupe-t-elle : *20**

dont : cadres *2*
 employés *18*

Nombre approximatif d'ouvrages : *11.786*

Existe-t-il un catalogue *oui*
 un fichier *oui*

matières : *oui*
auteurs : *oui (en révision)*

Nombre d'abonnements à des revues : *2.252*

origine nationale *85*
 anglo-saxonne *1.080*
 française *653*
 russe *11*
 allemande *110*

latine (espagnol, italien, portugais) 313

Reçoit-on des bulletins bibliographiques ou signalétiques ? Leur origine :

- 1 - Bulletin Signalétique*
- 2 - Index Medicus*
- 3 - Excerpta medica*
- 4 - Chemical abstracts*
- 5 - Biological Abstracts*
- 6 - Bibliography of Agriculture*
- 7 - Zoological Records*

Moyens de reprographie

. stencil *oui*
. off-set *non*
. photocopieur *oui*
. lecteur-reproducteur *oui*

... / ...

* Note du Rapporteur: cet effectif peut paraître important eu égard à l'importance de la collection, mais il comprend probablement une grande part d'effectifs non qualifiés et à bas salaires, comme cela se pratique souvent ici, pour des raisons socio-économiques, probablement.

.../...

Existe-t-il un service documentation ? *

Combien de personnes occupe-t-il :

dont : cadres
employés

Exploite-t-il des bulletins bibliographiques étrangers ?

" " fichiers " "

Leur origine :

Etablit-il un bulletin ou un fichier bibliographique spécialement destiné à sa clientèle

- . par exploitation de bulletins ou fichiers étrangers
- . par analyse et indexation des documents reçus
- . par liste des acquisitions nouvelles

Fichiers utilisés

- . classification décimale (type CDU)
 - . perforations marginales
 - . selecto
- langage documentaire : avec
sans

Moyens divers envisagés (ne répondre que s'il y a un service documentation)

- . index auteurs et matières
- . index KWIC (titres permutés)
- . index de citations bibliographiques
- . stockage et recherche par ordinateur
- . diffusion sélective de l'information
- . accès à des bandes étrangères
- . utilisation de banques de données

* Un Service de Documentation est actuellement en voie d'organisation au sein de l'Institut. (Note du Rapporteur: où ?).

(2)

DE de DOCUMENTATION au Service **DOCUMENTATION**

Cocher ici

- Achat ☐
- Traduction ☐
- Recherche bibliographique ☐

Par M _____ Tél. _____ Sce
Remise le _____ Us.

n° comptable

Prix estimé ou
temps à consacrer

Visa du Chef
de Département

ION : Ce bon ne doit être utilisé
les demandes de prêt de documents,
les demandes de photocopies, tirages
graphies.

ner qu'une demande par bon

AVANT D'ÉTABLIR UNE DEMANDE
d'achat, de traduction, de recherche,
CONSULTER LE SERVICE DOCUMENTATION
pour l'estimation du prix ou du temps à consacrer
L'indiquer ci-contre

ACHAT OU TRADUCTION : DESIGNATION DU DOCUMENT			
(S)	TITRE	NOM DE L'EDITEUR OU DE LA REVUE	MOIS ANNÉE PAGES

Cadre réservé au
Service
DOCUMENTATION

Fournisseur

N° de commande

Reçu le

N° Facture

Montant

CHES BIBLIOGRAPHIQUES

la demande avec précision en utilisant le verso de ce bon.

ANNEXE 4

LE STOCKAGE DE L'INDEXATION

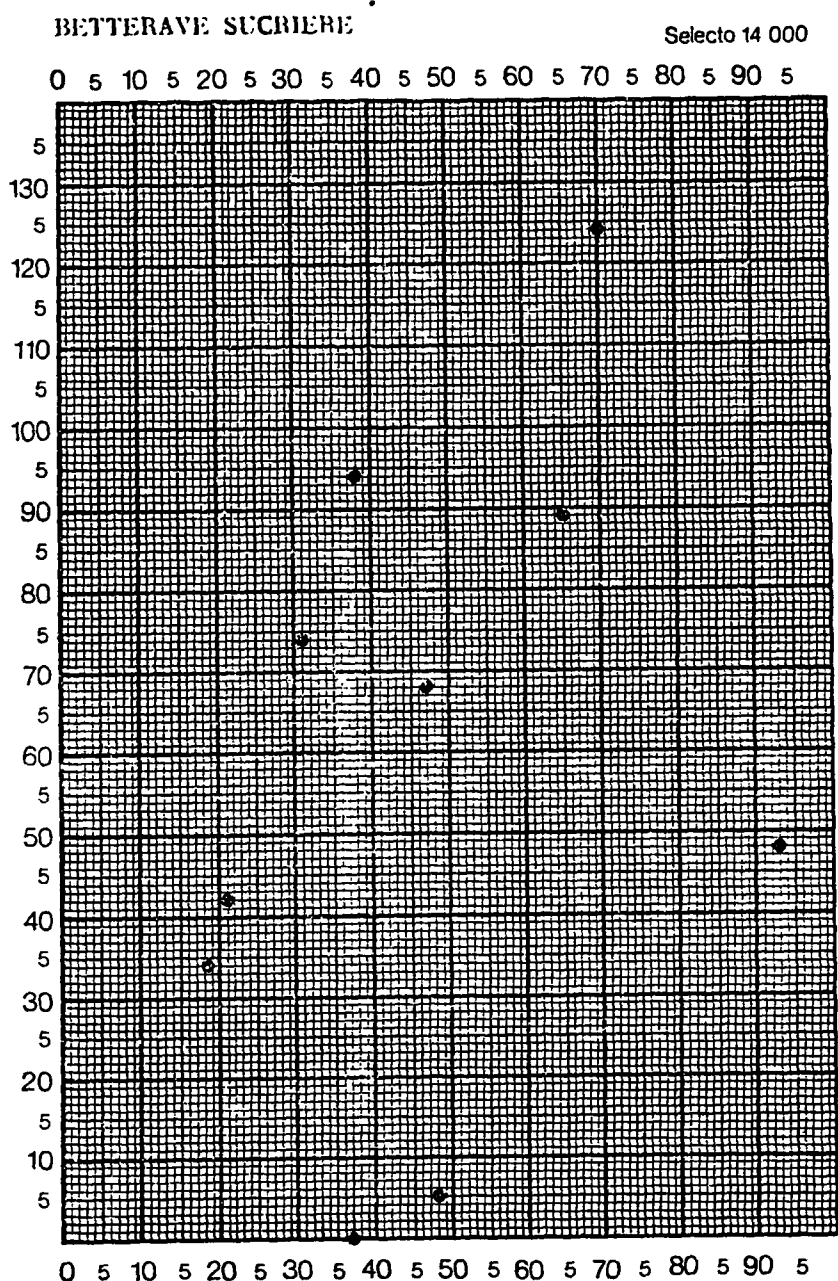


Fig. 32. Fiche Peek-a-Boo

Il suffit dès lors, pour concrétiser la présence d'un descripteur dans un document, de perforer dans la fiche de ce descripteur, le petit carré dont les coordonnées correspondent au n° du document à enregistrer.

L'enregistrement du document 7 431 traitant de la culture de la betterave sucrière en Hesbaye, consistera donc à prélever, dans le

classement alphabétique des fiches-descripteurs, les 3 fiches « culture », « betterave sucrière » et « Hesbaye » et à y perforer le petit carré portant les coordonnées 74 et 31.

En synthèse, la fiche à perforations totales répond exactement au même principe logique que la fiche à colonnes : elle offre simplement l'astuce supplémentaire d'une localisa-

100

▶ 60 |

► 70 |

is qui ont une
hiérarchie
able matière.)

▶	7	Λ
▶	1	Λ
▶	1	Λ
▶	1	Λ
▶	1	Λ

D2

D3

DV

D6	D7 P	D8	niveau D9	D10 M
----	-------------	----	--------------	----------

Non de l'auteur avec les initiales

lien de travail du 1er Auteur

titre en langue Original

D F

1 périodique
D1

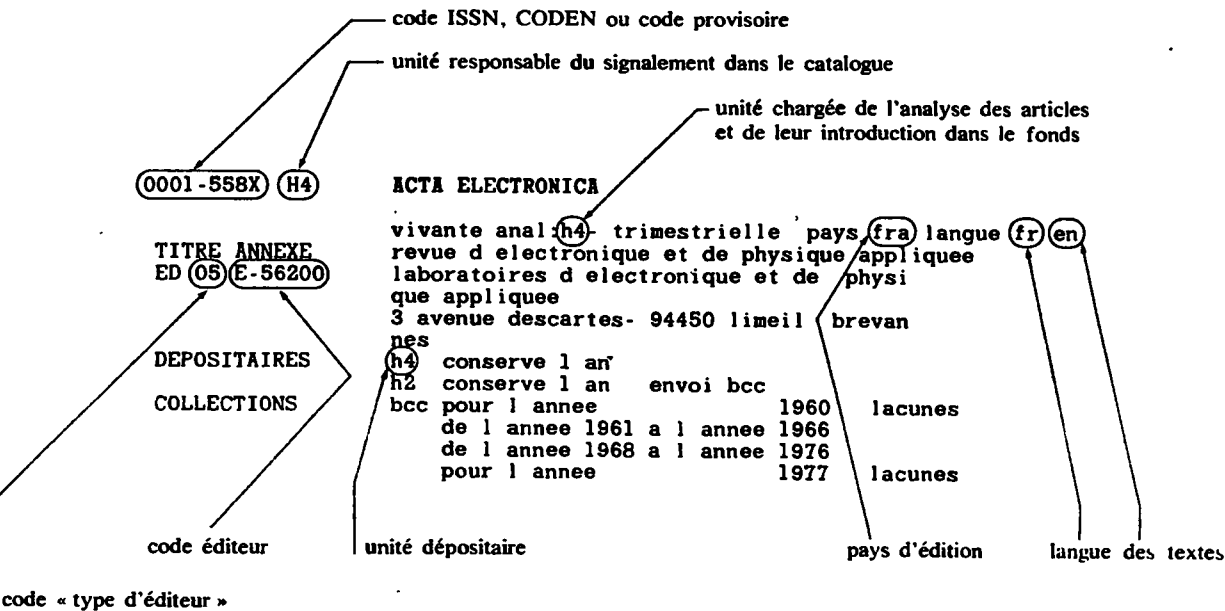
ISSN
D B

pays D O	date D M	vol. D V	no D N	ISSN D B	
no d D H	pagination D P		collation D R	ht D F	anal D A
rec D K	bibl D L		ill D I	cart D C	anal D A
notes D S					

type comp

D F

Informations apparaissant sous forme de codes
dont la signification est fournie dans l'avant-propos



BIBLIOGRAPHIE

1. ATHERTON (Pauline). — Manuel pour les systèmes et services d'information / par Pa. Atherton. — Paris : UNESCO, 1977.
2. UNESCO. — Comprendre pour agir : L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui et aux défis de demain / par UNESCO. — Paris : UNESCO, 1977.
4. VAN SLYPE (Georges). — Conception et gestion des systèmes documentaires / par G. Van Slype. — Paris : Les éditions d'organisation, 1977.
3. DEWEZE (André). — Projet de système d'information scientifique et technique / par A. Deweze. — Paris : UNESCO, 1976.
5. SCHÜTZ Harald. — Le rôle et l'organisation d'un centre national de documentation dans un pays en voie de développement / par un groupe de travail FID/DC, sous la direction de Harald Schütz. — Paris : UNESCO, 1976.
6. ATLAS ECHO. — L'NOUVEL OBSERVATEUR ?.
7. BASSIL (Antoine). — L'Economie libanaise au tournant / par A. Bassil. —
in : Le Monde, N° 10522 du 28 Novembre 1978, Page 7.

8. DELIWANNES (Dolla) et YOUNAN (Samia). — Les bibliothèques universitaires au Liban : Situation et problèmes [Mémoire de DESS] / par D. Deliwannes et S. Younan. — Lyon : ENSB, juin 1975.
9. SALMAN (Lamia). — Activités relevant du centre de Documentation du Conseil National de la Recherche Scientifique [Mémoire de CPU] / par L. Salman. — Paris : Juin 1975.
10. CNRS LIBANAIS. — Rapport Annuel 1974. — Beyrouth : CNRS, 1974.
11. MALLÉN (Marie-Christine). — La Recherche des besoins et l'analyse des attitudes des utilisateurs / par M.C. Mallén et C.M. Pétrot.
in : Documentaliste, vol.13, N° 4, Juillet-Août 1976.
12. UNISIST. — Utilisation et amélioration des systèmes nationaux d'information dans l'intérêt du développement : Quelques indications pratiques pour la définition des politiques à suivre (Projet) / par J.P. Polinière. — Paris : UNESCO, 1974.
14. UNISIST. — Principes directeurs pour la réalisation d'un inventaire national des services d'information scientifique et technologique / par L. Vilentchuk. — Paris : UNESCO, 1975.

15. DULONG (Aubert). — Situation et perspectives de l'information scientifique et technique en Syrie / par A. Dulong. — Paris : UNESCO, 1976.

16. Courrier de la normalisation / Afnor. — Paris : N° 245, Sept. Oct. 1975.

17. CHONEZ (A.). — Centre National de documentation pour le développement / ^{Liban} par A. Chonez. — Paris : UNESCO, 1968.

